

VOS CONSEILLÈRES  
ÉQUINES SE  
PRÉSENTENT

MON PROJET  
INSTALLATION  
TRANSMISSION

LES FORMATIONS  
DU MOMENT



## éditos

### UNE VOLONTÉ COMMUNE D'INFORMER LES ACTEURS DE LA FILIÈRE ÉQUINE

#### « TOUS ANIMÉS PAR LA MÊME PASSION »

Depuis près de 15 ans la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire accompagne la filière équine et je remercie Valérie BIZOUERNE pour le chemin parcouru. Cette lettre s'inscrit dans le prolongement des actions mises en place. Tous animés par la même passion, nous vivons les mêmes joies et rencontrons les mêmes difficultés. Grâce à cet outil qui se promet cohésif entre les différents acteurs de la filière du département, nous pourrons tous échanger des informations utiles à l'exercice du métier et communiquer sur les événements à venir. Je remercie tous les partenaires et bonne lecture !

**Bernard Moreau,**  
Élu à la Chambre d'Agriculture  
de Saône-et-Loire en charge de la filière équine

#### « L'ACTIVITÉ ÉQUINE DANS TOUTES SES COMPOSANTES »

La Saône-et-Loire est un territoire reconnu pour la diversité de ses activités, de ses productions, de ses filières... Notre Chambre d'Agriculture s'inscrit naturellement et depuis de nombreuses années, dans l'accompagnement de l'activité équine dans toutes ses composantes, en complémentarité avec les structures spécialisées. Soyons ensemble au côté des femmes et des hommes qui font la richesse de nos territoires, accueillons avec fierté et professionnalisme celles et ceux qui rêvent de venir nous rejoindre. Notre détermination doit être à la hauteur de la passion qui nous anime.

**Bernard Lacour,**  
Président de la Chambre d'Agriculture  
de Saône-et-Loire

#### « UNE TERRE DE CHEVAL À PART ENTIÈRE »

Conscient de la forte valeur ajoutée de la filière équine pour la Saône-et-Loire et de la place que peut et doit avoir l'équidé dans nos vies, le Département, chef de file de l'attractivité du territoire et de la santé, des solidarités humaines et territoriales, a mis sur pied un plan dédié à la filière équine avec l'ensemble de ses représentants et notamment la Chambre d'Agriculture, notre partenaire historique.

En mobilisant des moyens nouveaux, humains, matériels et financiers, en mettant le cheval au cœur de l'action départementale partout dans le territoire, le Département souhaite faire de la Saône-et-Loire une terre de cheval à part entière et soutenir les professionnels du secteur et l'ensemble des passionnés.

**André Accary,**  
Président du Département de Saône-et-Loire

**Frédéric Brochot,**  
Vice-président chargé de l'agriculture



portrait<sup>1</sup>

## VOS CONSEILLÈRES ÉQUINES SE PRÉSENTENT

Toutes les trois passionnées par le monde agricole, Maryline Jacon, Alexane Bernard et Alyssa Bailly font aussi partie du Pôle Élevage.

vous souhaitez recevoir **Cheval info Saône-et-Loire** ?

Envoyez un mail à : [maryline.jacon@sl.chambagri.fr](mailto:maryline.jacon@sl.chambagri.fr)



### **Alexane Bernard** apprentie ingénieure

Passionnée par le monde agricole, j'ai obtenu un BTS productions animales par alternance et je suis des études d'ingénieur agronome par apprentissage. Je parais ma formation et met en pratique mes connaissances à la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire, au service équin depuis 2019. Je réalise mon mémoire de fin d'études sur les problématiques de transmission en Bourgogne-Franche-Comté.



### **Maryline Jacon** conseillère filière équine

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2021, je poursuis tout le travail engagé par ma collègue Valérie BIZOUERNE, partie vivre sa seconde vie de retraitée active !

Conseillère spécialisée depuis 2008 sur la filière équine, c'est auprès de moi que vous trouverez les réponses à vos questions. Je ne sais pas tout mais je peux vous aiguiller sur les bons contacts afin de vous permettre de mener à bien vos projets. De l'accompagnement technico-économique des créateurs d'entreprise, à la mise en place de formations spécifiques, le cœur de mon métier est de créer des références nationales dans le cadre du réseau équin et des outils spécifiques d'accompagnement à la gestion d'une entreprise équine. Je suis titulaire d'un diplôme en éthologie du cheval de l'Université de Rennes et je mettrai une attention particulière à accompagner la filière sur la prise en compte du bien-être équin.

## « JE METTRAI UNE ATTENTION PARTICULIÈRE À ACCOMPAGNER LA FILIÈRE SUR LA PRISE EN COMPTE DU BIEN-ÊTRE ÉQUIN »

Je n'en dis pas plus, le but étant de vous présenter dans cette lettre les différents travaux qu'initie ou auxquels participe la Chambre de Saône-et-Loire, les prestations à la disposition de vos entreprises, les aides auxquelles vous avez accès et les formations mises en place pour vous accompagner toujours plus et bien dans votre professionnalisation.

Au plaisir de vous rencontrer !

### **Alyssa Bailly** élève ingénieur

Alyssa va rejoindre l'équipe filière équine fin février 2022 pour 6 mois. Elève ingénieur à l'ISARA à Lyon, elle va réaliser son mémoire de fin d'étude sur la possibilité de mise en place d'un projet structurant et collectif pour les professionnels de la filière sur le site de Jalogny.

# ON VOUS ACCOMPAGNE DANS LES FORMALITÉS DE VOTRE PROJET



J'AI UN PROJET D'INSTALLATION

UN POINT D'ENTRÉE UNIQUE



**PAI**

(Point Accueil Installation)

06 37 23 61 99

secretariat.pai71@gmail.com

[www.demainjeseraipaysan.fr](http://www.demainjeseraipaysan.fr)

## AVEC DEMANDE D'AIDES

24 mois pour s'installer



**CEPPP**

Centre d'Élaboration du Plan de  
Professionnalisation Personnalisé

Liste des actions de formation  
nécessaires au perfectionnement  
des compétences



**CERTICREA**

6 jours de formations  
pour obtenir toutes les  
connaissances nécessaires pour  
une installation et  
une bonne préparation  
à la certification



**ACCOMPAGNEMENT**

Sur le mûrissement du projet  
si nécessaire. Réalisation d'un PE  
(Plan d'Entreprise) pour  
se projeter en chiffres.

Instruction du dossier à la DDT  
Avis consultatif et validation de la  
demande d'aides



**INSTALLATION**

1<sup>ère</sup> ANNÉE  
**80 %** DE LA DJA  
versée sous respect du PE

5<sup>e</sup> ANNÉE  
**20 %** DE LA DJA  
versée sous respect du PE

Inscription au CFE et à la MSA

## SANS DEMANDE D'AIDES

**ACCOMPAGNEMENT**

Sur le mûrissement du projet  
si nécessaire. Réalisation d'un PE  
(Plan d'Entreprise) pour  
se projeter en chiffres.

**INSTALLATION**

Inscription au CFE et à la MSA

## MAIS ÉGALEMENT LORS DE LA TRANSMISSION DE VOTRE EXPLOITATION



### LES DATES CLÉS POUR PENSER SA TRANSMISSION

L'anticipation est la clé d'une transmission réussie :

donner un futur à votre exploitation (trouver le bon repreneur, assurer une transition douce),  
à un prix juste (pour vous et le repreneur) vous permettant d'assurer votre avenir et celui de  
vos proches.

**ANTICIPER**

**S'INFORMER**

**DÉCLARER**

**DÉCIDER**

**CONCRÉTISER**

**TRANSMETTRE**

**J - 10 ans**

**J - 5 ans**  
Droits à la retraite,  
scénarii de  
transmission, point  
accueil transmission

**J - 3 ans**  
Renvoyer à la Chambre  
d'Agriculture la  
déclaration de cessation  
d'activité, évaluer la valeur  
de l'exploitation

**J - 18 mois**  
Rechercher un  
repreneur

**J - 12 mois**  
Informers les  
propriétaires du départ,  
scénario de transmission

**Jour J**

**en chiffres**  
en saône-et-Loire

**80 à 100**

contacts par an auprès de  
la conseillère spécialisée  
et/ ou du PAI

**17**

installations en équin avec  
DJA sur 2018, 2019 et 2020  
cumulés



## LE PAI, PORTE D'ENTRÉE DE TOUS LES PROJETS D'INSTALLATION

Le Point Accueil Installation (PAI) constitue le lieu d'accueil et de conseil des porteurs de projets à caractère agricole.

Il informe sur les démarches et sur les aides à l'installation. Il aide à réfléchir le projet, les objectifs, les motivations, à mettre en forme les idées, à orienter vers des personnes ressources.

Ce service est gratuit. L'accueil des candidats se fait sur rendez-vous. Chaque candidat doit remplir un autodiagnostic de son projet. En fonction de leur situation et surtout de l'avancée du projet,

il lui sera proposé soit un accueil individuel soit une réunion d'information collective.

Le PAI est aussi un lieu de coordination technique pour les actions en faveur de l'installation.

La conseillère du PAI est en relation régulière avec un ensemble d'experts tels que des juristes, des fiscalistes, des conseillers en protection sociale, le responsable du Centre de Formalité des entreprises, des techniciens, etc. Cette collaboration est fondamentale pour la qualité et l'efficacité du service rendu.

Ce dispositif est relayé par un site internet [www.deveniragriculteur.fr](http://www.deveniragriculteur.fr).

Il met à disposition de nombreuses informations sur les différents dispositifs d'accompagnement existants pour créer ou céder une exploitation agricole.

Chaque porteur de projet agricole peut donc à tout moment prendre contact avec le PAI afin de lancer ses démarches d'installation.



+ d'info : [www.deveniragriculteur.fr](http://www.deveniragriculteur.fr)

## formations<sup>1</sup>

### S'INITIER À LA TRACTION ÉQUINE

avec Simon Pierre  
21 mars 2022

### FORMATION BIEN-ÊTRE ALIMENTAIRE DU CHEVAL

Module 1 / avec Sabrina Peyrille  
24 mars 2022

### FORMATION AMÉLIORER LA GESTION DES PRAIRIES ET DU CHEVAL AU PÂTURAGE

Module 1 / avec Sabrina Peyrille  
25 mars 2022

### FORMATION AGRO-ÉCOLOGIE ÉQUINE

avec Marie Laure Guenot  
Terres et Chevaux  
11 avril 2022

### QUELS SONT LES HÉBERGEMENTS DES ÉQUIDÉS DE DEMAIN ?

avec Marie Laure Guenot  
Terres et Chevaux  
12 avril 2022

inscription sur le site  
[www.bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr/saone-et-loire/formations/toutes-nos-formationen](http://www.bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr/saone-et-loire/formations/toutes-nos-formationen)  
Ou auprès du centre de formation  
06 43 47 20 36  
[centreformation@sl.chambagri.fr](mailto:centreformation@sl.chambagri.fr)

